



Déclaration de l'Union Confédérale des Retraités CGT

DEBOUT, DETERMINES, LES RETRAITES DANS LA RUE

Les retraités, à l'appel des organisations syndicales CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP et des associations UNRPA et LSR, le 17 mars ont manifesté leur colère de voir leurs pensions bloquées depuis des mois.

Leur pouvoir d'achat baisse depuis des années du fait aussi de l'augmentation constante des dépenses contraintes et des multiples mesures fiscales qui les touchent (CASA, disparition de la demi-part « parent isolé », fiscalisation de la majoration pour 3 enfants, augmentation de la TVA, modification de l'assiette de la CSG,...). Aujourd'hui, trop de retraités, et particulièrement des femmes, sont en dessous du seuil de pauvreté, y compris avec une carrière complète.

Après le 3 juin et le 30 septembre, les retraités étaient à nouveau nombreux à dire leur colère, à réaffirmer leurs exigences à vivre décemment leur retraite. Au lendemain de la journée d'action du 17 mars, l'UCR-CGT recense 27 000 manifestants. C'est plus fort que le 30 septembre 2014, d'autant que six départements (Aude, Calvados, Nord, Pas-de-Calais, Alpes-Maritimes, Eure-et-Loir) appellent pour leur part le 1^{er} avril.

Au moment où est présenté au Sénat le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, les retraités ont également exigé sa mise en œuvre dès 2015 et la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale.

Ils ont montré leur colère face à l'accroissement des difficultés à se soigner du fait du manque de médecins, des dépassements d'honoraires, du désengagement de la Sécurité sociale qui provoque l'augmentation du prix des complémentaires santé... pour ceux qui peuvent y recourir !

Ils sont inquiets du possible blocage des retraites complémentaires, déjà figées depuis deux ans, le patronat menaçant de le prolonger encore de plusieurs années. L'avenir des pensions de réversion est un sujet supplémentaire de préoccupation.

Face à ces multiples raisons de mécontentement, de colère, les retraités n'entendent pas cesser d'agir et seront notamment auprès de leurs camarades actifs le 9 avril, lors de l'action nationale interprofessionnelle.

Montreuil, le 18 mars 2015